

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 20 juin 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne)**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 91-1034 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne), notamment son article 8 ;
Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne ;
Sur proposition du ministre chargé du budget,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Blanc (Jean-Luc), administrateur général des finances publiques au sein de la direction départementale des finances publiques de la Loire, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, en remplacement de M. Claudon (Noël).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juin 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU